N° 39. SAMEDI 14 MAI 1831. IIe ANNÉE.

L'ORGANISATEUR,

GAZETTE

DES SAINT-SIMONIENS,

PRIX
DE L'ABONNEMENT :
25 fr. pour l'année ;
13 fr. pour six mois ,
7 fr. pour trois mois.

Paraît une fois par semaine.

ON S'ABONNE
Au bureau du Journal, rue MONSIGNY, n° 6, près le passage Choiseul ;
Et chez ÉVERAT, rue du Cadran, n° 16.

Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but :
l'amélioration morale, intellectuelle et physique
de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Tous les priviléges de la naissance, sans exception, seront abolis.
A chacun selon sa capacité; à chaque capacité selon ses œuvres.

MISSIONS SAINT-SIMONIENNES.

MISSION DU MIDI.

Jean Reynaud et *Pierre Leroux*, membres du *second degré*, poursuivent à Lyon la mission qu'ils ont commencée. Des difficultés assez grandes se sont opposées pendant quelques jours à la continuation de l'enseignement et des prédications pour lesquels il fallait trouver une vaste salle. Ils se sont décidés alors à louer le Cirque, immense local, où 3,000 personnes peuvent s'assembler, mais qui était dans un tel état de délabrement qu'il a fallu plusieurs jours pour le mettre en état de recevoir les habitans de Lyon.

Une prédication a eu lieu, le vendredi 20 mai, dans cette salle qui suffisait à peine pour contenir la foule. *Jean Reynaud* a parlé pendant une heure et demie à tous ces hommes avides d'entendre, qui ont reçu la parole dans un religieux silence, et qui se sont ensuite lentement et paisiblement écoulés le cœur plein de sentimens imprévus. *Jean Reynaud* a profondément ému son auditoire, qui, à la fin de la séance, s'est laissé entraîner à une vive manifestation des impressions qu'il avait éprouvées. Voici comment *le Précurseur de Lyon* s'exprime à ce sujet :

La troisième séance publique des disciples de SAINT-SIMON a eu lieu hier dans la salle du Cirque, et la foule qui s'était empressée d'accourir témoignait que la curiosité excitée par les nouveaux apôtres était loin d'être rassasiée. M. Reynaud a posé hardiment les bases de son système sur la constitution de la propriété. Son discours, que nous transcrirons, a été écouté avec une attention qui prouve que les esprits ne sont pas au-dessous de pareilles discussions, mais dans laquelle entrait aussi pour beaucoup la dialectique animée et profonde de l'orateur. Dans cette attention, dans cette bienveillance même dont M. Reynaud a reçu des marques nombreuses, il y avait plus que de la tolérance, c'était désir d'instruction, désir de juger en connaissance de cause.

Après avoir relu nous-même le discours de M. Reynaud, nous essaierons de traiter à notre tour cette grande question de la trans-

formation de la propriété, qui est la pierre angulaire de l'édifice Saint-Simonien.

DISCOURS DE JEAN REYNAUD.

Le dogme Saint-Simonien, embrassant par son universalité toutes les directions dans lesquelles il est donné à l'action de l'homme de s'étendre, ne laisse point l'activité matérielle se développer en dehors de lui. Il ennoblit l'industrie, et, sanctifiant tout ce qui est de son ressort, il répand sa sanction religieuse jusque sur ces questions d'économie politique froidement délaissées jusqu'ici à l'analyse desséchante des légistes et des économistes. Il règle harmonieusement tous les efforts pour les faire concourir vers cette association universelle qu'il signale comme le but de tous les désirs et de toutes les affections; et le travail, cette faculté créatrice que la Providence a laissée à l'humanité, afin que, se perfectionnant sans cesse, elle pût sans cesse aussi perfectionner ce globe qu'elle avait reçu pour séjour, le travail n'échappe point à l'ordre qui s'imprime sur toutes choses. La *propriété* et la *transmission des instrumens* qui servent à accomplir le travail, et, après le travail, la *distribution* et la *répartition* des jouissances qu'il a créées, ne sont plus des questions que ni Dieu ni la religion ne connaissent, et qui sont laissées au *hasard* pour être à son caprice promenées par le monde. Je sais assez de Dieu pour ne pouvoir comprendre ce que serait au monde le *hasard*.

Ainsi donc, lorsque nous nous présentons comme venant saisir la société dans son ensemble pour la régénérer tout entière, il est bien évident que cette affaire de propriété, qui semble si grave, et qui, lorsque nous portons la main vers elle, fait tressaillir tous ceux qui nous voient, comme si c'était l'arche sainte, il est bien évident que cette affaire ne nous paraît pas d'une nature si mystérieuse qu'on ne puisse l'envisager sans terreur. On dit que les Saint-Simoniens veulent porter atteinte à la constitution de la propriété. Eh! mais, en vérité, nous voulons bien autre chose : ne portons-nous pas atteinte aussi à la constitution de votre Dieu? Rassurez-vous cependant, et écoutez-nous; car nous ne voulons pas vous tenir de ces discours qui épouvantent : au point de vue où Saint-Simon nous a élevés, nous dominons la société d'assez haut pour que ses actes et ses constitutions ne puissent émouvoir chez nous ni l'animosité ni la réprobation. Tout ce qui s'est fait dans le passé nous apparaît comme sagement établi, *en son temps*, par la bonté providentielle, et, vous le savez, le présent s'enchaîne si bien au passé que voilà que le moment où je vous parle est déjà loin de nous. Si, en remontant dans l'antiquité, nous avons des paroles pour légitimer l'esclavage et nous réjouir de ce qu'un jour il fut permis à l'homme d'avoir droit de propriété sur un autre homme; si, en venant au moyen âge, nous avons des louanges pour la *servitude* et des raisons pour comprendre qu'alors il fut *bon* qu'un homme fût propriétaire de redevances féodales; si nous avons pu apprécier la *convenance des priviléges* donnés aux hommes par le fait seul de leur naissance, dans tous les temps et sous toutes les formes, certes nous ne sommes pas au dépourvu pour le présent, et il nous reste bien quelque chose encore pour excuser ce privilége d'oisiveté qui assure à quelques hommes le bénéfice de vivre sans rien faire du produit des travaux d'un grand nombre d'autres hommes.

Oui, et c'est sans balancer que les Saint-Simoniens le déclarent, le droit de propriété est un principe aujourd'hui bien utile; c'est la seule base qui, bien que minée déjà de toutes parts, maintienne quelque reste de stabilité dans notre société toute chancelante. Nous faisons l'éloge de la propriété comme nous avons fait l'éloge de l'esclavage et de la féodalité : bons dans un temps, mauvais dans un autre. Le monde change et se modifie sans relâche; les choses qui un jour furent brillantes et belles se flétrissent et meurent : or la propriété, si brillante et si belle que vous puissiez la trouver, est du monde, et, comme le reste, se change et se modifie sans relâche.

A une époque, et soyez tranquilles, cette époque n'est point encore complétement éteinte, à une époque, la propriété fut reine glorieuse; mais, je vous le dis, voilà que sa gloire passe et que son règne expire. Bénissons-la, cette divinité des temps modernes, qui seule, par son aspect imposant et les souvenirs qu'elle ralliait encore autour d'elle, a su arrêter ces hommes qui dans leur enthousiasme de nivellement voulaient balayer tout ce qui s'élevait, et anéantir tout ce qui pouvait être flétri du nom de privilége : un vieux reste de la religion du passé, qui à leur insu séjournait encore parmi eux, leur a fait méconnaître le *noble féodal, se cachant sous l'habit du bourgeois propriétaire*, et ils ont maintenu sur sa base ce privilége dominateur, debout sur les ruines de tous les autres priviléges foulés et écrasés sous le peuple vainqueur. Réjouissons-nous, car ces hommes n'avaient rien à dresser sur l'autel pour commander le respect et maintenir l'ordre : à nous de venir et de dire qu'il est temps de s'apprêter à descendre le veau d'or; car voici Dieu qui s'avance, et, devant lui, il n'est plus besoin d'*idole* pour contenir le peuple. Donc la question n'est pas de savoir si la propriété est aujourd'hui avantageuse au bien général : elle seule fait barrière entre l'espèce d'ordre que nous avons et l'anarchie la plus déplorable; mais il s'agit de savoir si l'ordre ne pourra pas se développer assez pour étouffer les germes d'anarchie qui croissent en dehors de lui, et s'étendre sous des auspices plus puissans que ceux de la propriété.

Autrefois il y avait un pouvoir absolu, et de sa volonté naissait l'ordre; mais cette volonté était devenue tyrannique et pesante; on s'est lassé d'obéir en aveugles à des

caprices rétrogrades, et la représentation nationale, chargée de contenir en de justes bornes l'action du gouvernement et de surveiller son administration, est née pour nous sauver du despotisme royal. Or il est bien évident que tous les citoyens ne pouvaient pas se lever et voir faire; cela n'était pas nécessaire; et d'ailleurs on avait besoin d'hommes au travail, et un petit nombre de surveillans suffisait; ce furent les propriétaires, électeurs et éligibles. Les citoyens ne pouvaient consentir à remettre leurs personnes et leurs actes aux mains des magistrats nommés par un gouvernement tenu dans un état de suspicion légitime; il leur fallait des garanties prises parmi eux, des jurés; ce furent les propriétaires, admis aux honneurs de la liste. Il suffisait, pour les besoins de la société, qu'un nombre limité d'enfans reçût une éducation complète et bien terminée; on ne pouvait la donner à tous, la plupart n'en auraient eu que faire; ce n'était certes pas à notre gouvernement que pouvait appartenir le droit de choisir ceux qui seraient dignes de cette faveur: l'éducation fut réservée aux fils des propriétaires. La terre et les capitaux, qui constituent le fonds de travail sur lequel naissent toutes les richesses de la société, pouvaient-ils être remis aux mains de nos préfets et de nos maires, chargés d'en faire la répartition à leur libre arbitre? Une pareille utopie vous fait rire; la chose serait par trop plaisante, en effet, dans un gouvernement constitutionnel: les propriétaires furent donc les *détenteurs de ces instrumens de travail*, et à eux fut donné le droit de les faire passer dans les mains des travailleurs commis aux soins de les faire fructifier. Les *propriétaires* sont donc, pour toutes ces choses, des *fonctionnaires publics* revêtus de charges importantes; et comme jusqu'ici ces charges n'ont demandé, pour être exercées, ni grandes fatigues ni grandes capacités, elles ont pu se distribuer à l'aventure et se répartir au hasard de la naissance.

Remarquons cependant qu'à une époque où chacun se plaint hautement du luxe onéreux des traitemens affectés par la société à ses fonctionnaires administrateurs, on peut trouver que les *hauts fonctionnaires de la propriété* sont bien largement rétribués pour les services qu'ils rendent et la peine qu'ils se donnent de favoriser le travail en consommant ses produits. Je crois avoir, avec une entière franchise, dépouillé la question, et montré le rôle puissant que devait remplir et que remplit effectivement la propriété dans la constitution des sociétés au commencement du 19ᵉ siècle. Mais cette organisation basée sur la noblesse propriétaire ne nous met vraiment pas aujourd'hui dans un état si beau qu'il faille penser que l'humanité ait depuis six mille ans marché de révolutions en révolutions pour nous conduire à cet Eldorado constitutionnel, et qu'il faille, comme autrefois Josué, lever les bras vers le ciel pour arrêter la course du soleil et demander l'éternelle continuation des jours calmes et sereins qu'il verse aujourd'hui sur la France.

O propriétaires! vous tremblez rien qu'à entendre un homme crier un peu haut ce mot de propriété, et vous vous croyez heureux! Vous promenez les yeux autour de vous, et vous ne voyez que des masses affamées qui menacent de devenir dévorantes, et de vous offrir, comme en Irlande, le terrible spectacle d'un peuple changé en un attroupement; les prolétaires, qui sont vos frères en religion, vos concitoyens en politique, se rassemblent, et vous, gens aimans et pacifiques, vous êtes réduits à vous parer d'armes guerrières? Oh! non, ni pour vous, ni pour ceux qui n'ont rien, ce ne peut être là le dernier terme du bonheur!

Vous ne voulez point, n'est-ce pas, que ces limites qui barrent la société en deux camps demeurent à tout jamais, comme cette muraille Asiatique, un monument stationnaire et indestructible qu'on ne puisse franchir qu'à l'escalade; que pour vous, si peu nombreux, soient toute la *richesse*, toute l'*instruction*, toute la MORALITÉ, et que pour les autres, qui par leur nombre forment comme la nation tout entière, soient à tout jamais la *misère*, l'*ignorance*, l'IMMORALITÉ? Une pareille distribution est par trop injuste pour que devant la justice éternelle elle puisse éternellement subsister.

Serait-ce dans l'*intérêt des honneurs politiques*, auxquels elle vous admet par le *fait seul de votre naissance*, que vous regretteriez cette propriété? Hélas! voyez combien c'est triste chose que de tenir aujourd'hui le pouvoir: c'est un poison amer qui ronge et décharne la popularité la plus large et la plus brillante en présence des méfiances qui bouillonnent de toutes parts; il n'est point d'homme si fort et si trempé que cette meule mouvante de l'opinion ne l'use et ne le dévore en un jour.

Serait-ce dans l'*intérêt de votre production et de votre commerce* que vous réclameriez cette propriété absolue des instrumens du travail? Mais en vérité, seigneurs d'industrie, vous en avez fait des armes redoutables dont vous vous jouez entre vous, au risque de vous perdre vous et ces milliers d'hommes qui travaillent sous votre commandement; la *concurrence*, cette guerre à mort que vous vous livrez sans pitié, sans remords, est-elle donc si belle chose qu'on ne puisse espérer la voir disparaître un jour, lors même qu'elle devrait emporter avec elle la propriété qui lui donne naissance?

Est-ce dans l'*intérêt de vos femmes et de vos enfans* que vous vous cramponnez si fort à cette propriété, pères de famille? Mais je vous le demande, vos filles et vos fils vous aimeraient-ils moins alors que sur votre mort ils n'auraient point à fonder de *légitimes espérances* de bonheur et de bien-être? Seriez-vous moins heureux alors que pour marier vos filles il ne vous serait pas nécessaire d'épargner assez d'or pour leur acheter un mari digne de leurs qualités! Seriez-vous moins heureux alors que, sans dépenses et sans intrigues de votre part, l'Etat lui-même

se chargerait de donner à vos fils une éducation convenable et des places conformes à leurs goûts et à leurs capacités; alors que, rattachés par des liens sympathiques à une famille impérissable, la famille humaine, ils trouveraient un *père* dans chaque *chef*, un *frère* dans chaque *associé?*

Oh! je vous le dis, aujourd'hui vous avez bien raison d'accumuler pièce à pièce, et de travailler sans repos jusque dans vos vieux jours, de ne connaître en votre vie que la peine et l'inquiétude, afin de laisser en mourant quelque chose à vos tristes enfans. Après vous, dans cette société, au milieu de laquelle vous les abandonnez, qui donc s'intéresserait à leur existence? Ils y demeurent isolés et inconnus, entourés d'étrangers dont vous leur avez longuement appris à se méfier. Oh! que vous avez raison d'acquérir pour eux quelque fortune; vous serez au moins en mourant quelque peu tranquilles sur leur sort, lorsqu'à travers tous les orages de votre vie vous aurez eu le rare avantage d'atteindre ce but si désiré de tous. Réjouissez-vous, ce peu de calme qui couvre vos dernières douleurs est chose peu commune par le monde; réjouissez-vous, car vous êtes bien partagés entre tous : rappelez-vous que dans la ville la plus civilisée de l'univers UN TIERS des hommes meurent dans l'hôpital et l'AUTRE TIERS sur la paille, sans laisser à leurs enfans de quoi leur donner les derniers honneurs de la sépulture du pauvre. Pensez à ceci, car vous pourriez vous inquiéter si vous veniez à songer à cette hideuse banqueroute, qui, semblable à la mort, promène sa faux industrielle et moissonne les têtes au hasard; vous pourriez trembler de laisser vos enfans en d'inextricables embarras dont ils ne pourraient sortir, si vous veniez à vous rappeler ce code, amas confus des querelles qu'amènent les détails de la succession, et ces procès de propriété qui nourrissent à grands frais nos tribunaux et nos légistes, et qui éclatent dans les familles en longues discordes qui finissent par briser à jamais l'union.

Oh! la propriété n'est pas une si belle chose qu'il faille s'y arrêter long-temps; je n'ai parlé que de vous qui en êtes les enfans privilégiés, et n'ai rien voulu dire de 28 millions d'hommes qu'elle écrase, et dont elle exploite la sueur; je me suis tu sur ces effroyables misères qui, se succédant comme une LÈPRE HÉRÉDITAIRE, accablent les pères et leurs enfans, et en font comme une race réprouvée qui se traîne et végète en dehors de vous; j'ai voulu laisser un voile sur ce tableau qui vous eût semblé trop hideux, et peut-être vous eût fait craindre. Permettez donc à ceux qui souffrent de voir tant de plaies et tant de douleurs, tant de luttes et tant de haines, d'implorer la Providence, et de sonder son éternelle volonté pour voir si elle a destiné les hommes à vivre toujours ainsi se rongeant les uns les autres; permettez-leur de reposer leurs regards en voyant dans le passé l'humanité se perfectionnant sans cesse par l'abolition successive des priviléges de la naissance, et de chercher, sans animosité et sans passions, s'il n'est point parmi vous quelque germe qui puisse croître et aider le développement que réclament toutes les sympathies généreuses en faveur de l'immense majorité des hommes.

La question que je vais aborder est une des plus vastes que puissent soulever ceux qui cherchent à s'élever à des considérations générales sur l'humanité; mais pour en bien sentir toute la portée il faut sentir en soi la force de sortir du cercle étroit de ses relations domestiques et de sa politique journalière; il faut dégager sa vue des détails qui par leur proximité la préoccupent tout entière, et la porter sur ces grandes formes des sociétés anciennes que la tradition nous représente : l'histoire du passé est celle de l'avenir; mais c'est une langue prophétique difficile à lire et à comprendre à qui n'a point la clef providentielle des grands événemens. Tout se trouve expliqué par cette parole révélatrice de notre maître : « Tendance vers l'association universelle; décroissance progressive de l'exploitation de l'homme par l'homme, pour arriver à l'exploitation directe du globe par l homme. »

Dans l'origine les sociétés se présentent à la surface de la terre comme un amas confus de familles toutes isolées, toutes opposées les unes aux autres, jetées au hasard parmi les forêts, dont, avec les animaux sauvages qui les habitent au même titre, elles constituent la population. Alors liberté, liberté dans toute son étendue; car il n'est point de loi pour l'entraver, et il n'est de limites autour de l'homme que celle que lui trace sa propre puissance. A ce moment tout ce qui peut tomber sous sa dépendance, tout ce qu'il peut tenir sous sa force brutale est sa propriété, et il en use et en abuse largement : la femme qu'il a prise, les enfans qu'elle lui a donnés, les ennemis qu'il a vaincus, tout cela est à lui, bien à lui, leur vie et leur mort sont dans sa main. Quant à la terre, c'est tout au plus si dans ce premier âge il a daigné abaisser vers elle ses regards pour songer à en faire un objet de propriété; et s'il la conçoit comme grossièrement partagée en limites confuses par ses fleuves et ses montagnes, c'est que, semblable à l'aigle, il est roi du gibier, et que cette division convient à son indépendance de chasseur.

Point de fossés et de murailles par les champs pour en faire des propriétés, à cette époque; mais, dans l'enceinte domestique, des êtres humains qui sont une propriété véritable, légitimée par l'empire d'une force physique qui domine la leur. Il est facile de concevoir comment de l'esclavage dut naître la propriété du sol, qui en est une conséquence : l'esclave, dégradé par la honte de sa défaite, incapable et indigne d'oser prétendre désormais à la gloire du travail guerrier, est relégué parmi les femmes et attaché comme elles au service domestique. Alors se déploient, dans la tranquillité forcée de la servitude, le travail pacifique et les jouissances nouvelles auxquelles il donne naissance; les animaux s'apprivoisent, et, sou-

mis à la volonté du maître, lui apportent leur docile tribut; la terre, dans le fond des vallons, se dépouille de cette rude végétation qui hérisse sa surface, et, donnant la vie à des plantes mieux choisies, elle apporte aussi à son maître le tribut de ses fruits et de ses moissons. De ce jour l'industrie est née; et, portant en elle l'avenir de l'humanité, elle marche, enlevant chaque jour à l'homme quelque chose de sa férocité primitive, l'appelant à aimer la paix pour y goûter en toute liberté les biens que lui fournit sa propriété *inanimée*, mise en mouvement par sa propriété *vivante*; adoucissant ses mœurs, développant ses sympathies; l'envoyant encore à la guerre, non plus pour y dévorer son ennemi vaincu, mais pour s'emparer de ses richesses, en faire sa propriété légitime, et en jouir (car, dans la législation de cette époque, c'est-là un des modes en usage pour acquérir la propriété), s'emparer de sa personne, en faire son esclave, sa chose, sa propriété; car, dans les usages de cette époque, regarder un homme comme un objet de propriété est une idée *toute simple et toute naturelle*. Sous la protection du maître et de ses fils le nombre des hommes agrégés autour d'un même centre s'accroît et augmente le cercle de la famille patriarcale; l'appétit de richesses qu une propriété restreinte ne peut leur fournir directement les met en relation d'amitié et d'échange avec d'autres réunions d'hommes qui semblaient devoir leur demeurer éternellement inconnues et étrangères; et de cette source de l'esclavage si odieuse aujourd'hui, naissent pour l'activité humaine ces deux modes si nobles et si vastes: l'*industri* et le *commerce*. Je ne me leverai donc point, comme Jean Jacques, pour dire: « Le premier qui ayant clos un terrain s'avisa de dire: Ceci est à moi, et trouva des hommes assez simples pour le croire, a assumé sur sa tête la responsabilité de tous les crimes et de toutes les horreurs qui ont souillé le genre humain; » mais je dirai: « Cet homme a bien merité de l humanité, car lui aussi a été pour elle un grand révélateur, et en établissant pour sa famille la première limite, il a préparé le jour où il ne sera besoin d'autres limites que de celles du globe, parce que l'humanité tout entière ne sera plus qu'une seule famille, et la terre qu'un seul champ. »

La liberté *absolue* de faire de toutes choses *propriété*, et d'user de cette propriété dans toute l'étendue donnée au caprice et à la fantaisie, se modifie du jour où le centre de l'association s'étendant, assez d'hommes se rapprochent pour qu'une cité, une nation, prennent naissance. De ce jour quelques lois s'établissent, et il n'est plus, comme autrefois, loisible à l'homme fort de s'approprier *par le droit de la force* la personne et la richesse de son voisin plus faible. *C'est une première atteinte portée par la législation à la constitution de la propriété.* Du reste, cette constitution demeure fort large et laisse de brillantes prérogatives au droit du propriétaire; il peut à sa guise laisser sa terre inculte, briser sa charrue, tuer son esclave; ni la *loi* ni la *morale* du temps ne le réprouvent. Des philosophes respectables engagent les jeunes propriétaires à préluder aux jeux de la guerre en chassant les ilotes, prolétaires de Sparte, devenus trop nombreux; et les vieux Romains, classiques amans de la liberté et de la république, régnant en despotes sur des milliers de serviteurs, les confondent avec leur bétail dans leurs traitemens et leurs arrêts de mort. Rien ne paraît plus naturel et plus simple, dans les idées reçues à cette époque que d'acheter un champ, et pour le cultiver, des hommes nés d'une famille esclave, *et condamnés par le fait de leur naissance* à travailler sans être maîtres du produit de leur travail; rien de plus naturel et de plus simple, que d'*épargner*, afin de *laisser* en mourant *à ses enfans assez d'esclaves* pour que leur subsistance soit assurée et leur vie tranquille. Au reste, alors il n'existe point encore de tyrannique législation qui *impose* à un homme l'obligation de laisser après sa mort son bien à sa famille: les hommes, les bestiaux, les champs sont propriété absolue, et on en dispose avec entière liberté.

Or, si dans le sénat de Rome, devant les patriciens, ou même dans le Forum, devant les plébéiens, des gens étaient venus et avaient dit: « Par le fait de la constitution actuelle de la propriété l'immense majorité des hommes souffre, parce que leur travail sert à nourrir des hommes qui, *par le privilége de leur naissance*, prélèvent sur ce travail, auquel ils n'ont point contribué, une trop large part. La société marche vers une répartition plus juste et plus équitable des richesses qu'elle produit; bientôt il ne sera plus donné à un particulier d'être propriétaire d'un esclave. » Je vous le demande, qu'auraient dit les propriétaires de cette époque? « Comment! mais de tout temps les esclaves ont été faits pour être des propriétés particulières! La société pourrait-elle subsister s'il n'y avait pas des gens faits par la nature de leur naissance pour cultiver nos champs et manœuvrer nos usines, pendant que nous délibérons sur les affaires publiques? N'ai-je point reçu *mes esclaves de mon père?* ne les ai-je point achetés *du prix de mes économies?* Serai-je condamné à mourir sans *assurer l'avenir de mes enfans?* Que veulent donc ces novateurs? »

Ce qu'ils voulaient ces novateurs, c'était l'affranchissement des esclaves qui déjà commençaient à se lasser du métier qu'on leur faisait faire; ce qu'ils voulaient, c'était le progrès que réclamait la marche de l humanité qui va adoucissant sans cesse les inégalités de la naissance; et ce qu'ils voulaient ces novateurs, ils l'obtinrent, et l'humanité reconnaissante leur témoigna sa gratitude par des honneurs divins. Les travailleurs furent délivrés d'une partie de leurs fers, on leur rendit une meilleure part dans le produit de leur industrie, et il ne fut plus permis à un homme d'acheter un esclave et d'en transmettre à ses enfans la légitime propriété. *Ce fut là une atteinte fort remarquable à la constitution de la propriété.*

Avec ce changement apporté au droit de propriété naquit un ordre social tout nouveau, *moralement* et *matériellement* bien différent de celui qui l'avait précédé. Ceux qui *par leur naissance* étaient condamnés au travail n'étaient plus des *esclaves*, mais des *serfs;* attachés, non à la *personne de leur maître*, mais au *champ* pour la culture duquel ils étaient nés, et dans la moisson duquel *une part leur était réservée.* Le seigneur n'était plus *propriétaire de la vie* de ses travailleurs, mais *propriétaire d'une partie de leurs travaux;* et ces redevances féodales formaient, comme la terre sur laquelle on les percevait, monnaie courante et propriété naturelle à acquérir et à transmettre. Du reste, quelque chose semblait *légitimer ces droits du seigneur* sur la richesse que produisaient les paysans de ses domaines. A cette époque, le propriétaire ne vivait pas dans le repos et le luxe, tranquille dans son salon de ville, ne sachant rien de ces hommes qui versaient pour lui leur sueur, ne connaissant de sa terre que le nom et le titre notarié. Quand venait quelque troupe de bandits et de pillards, chose commune en ces temps de désordre et de brigandage, le seigneur, au lieu d'une cravache, prenait en main sa bonne épée, et, suivi des gens de sa maison, qui *pour livrée* portaient alors des *cuirasses de fer*, il marchait à l'ennemi, et protégeait ses vassaux. C'était-là un service qui valait bien quelques fermages, et il y avait échange de travaux entre les deux parties. C'était-là une charge que la législation de l'époque imposait à la propriété, et qui ne l'eût remplie eût été déclaré félon, déloyal et indigne du privilége de noblesse. La législation s'était même dès lors immiscée bien plus avant dans le réglement de la propriété; car elle était venue à en régler la transmission. Comme il convenait à la société que ces centres de puissance féodale démeurassent intacts et n'allassent point en s'affaiblissant par un partage héréditaire, elle prescrivait au père de laisser à son fils aîné tout son bien, et, *blessant* tout ce qu'aujourd'hui vous appelez des *sympathies naturelles*, elle privait tous les autres enfans du droit de succession. Alors cependant les pères et les mères, les aînés et les cadets trouvaient la chose *toute juste*, car elle était dans la *morale* et dans les besoins sociaux de l'époque.

Peu à peu la civilisation étendit ses bienfaits; la guerre intestine cessa de se faire de village à village, de province à province; les travailleurs pacifiques, plus tranquilles, s'affranchissaient, et quittant l'abri désormais inutile du château féodal, se formaient en communes et étendaient par la France leur corps vaste et puissant; les redevances et les droits seigneuriaux allaient s'affaiblissant, chaque jour tombait quelque fleuron de la couronne des comtes et des barons, et les vilains, devenus bourgeois, se divisaient sur le fruit de leur épargnes la propriété du sol enlevée pièce à pièce à leurs anciens maîtres; les derniers paysans en étaient venus à voir que les seigneurs ne leur rendant plus aucun service, il n'était pas de raison pour qu'ils leur fussent encore en rien soumis, et qu'eux aussi devaient être libres de leur personne. Alors parut la révolution française, qui se leva, prétendant abolir tous les priviléges de la naissance et rendre tous les hommes égaux. C'était beaucoup! Enfin, elle acheva de briser la féodalité, restreignit de nouveau le cercle dans lequel pouvait s'étendre la propriété de l'homme, déclara qu'il n'était plus permis ni d'acheter, ni de posséder, ni de transmettre des redevances féodales ou des commandemens militaires; et, afin de diviser plus promptement la fortune pour marcher à l'égalité, obligea par sa loi, le père à partager son bien entre tous ses enfans. *Ce fut encore là une notable atteinte à la constitution de la propriété!* Et de cette atteinte est née la France constitutionnelle.

Or, je dis que ce fait de propriété, de privilége, attribué à un homme par le fait de sa naissance, et dont nous avons vu l'origine remonter au temps de la sauvagerie, n'a pas encore atteint ce qu'il doit être, et que, bien que dans la série des âges, on l'ait successivement dépouillé de toutes ces enveloppes grossières qu'il avait dès l'abord revêtues, il ne présente pas encore ces formes qui doivent commander l'amour et plaire aux hommes de toutes les classes. Je dis que dans la France constitutionnelle, ce privilége subsiste encore sous cette forme : que, *par le fait de leur naissance*, quelques hommes JOUISSENT du droit de droit de vivre richement, sans travail, du produit des travaux que d'autres hommes, *par le fait de la naissance*, sont CONDAMNÉS à faire et à partager avec eux. Je dis que depuis que les sociétés ont commencé à marcher, elles ont été sans cesse, unissant tous leurs membres par un pacte d'association de plus en plus équitable, et de plus en plus dégagé des traditions de la naissance. Et je demande : qui donc aujourd'hui est si puissant qu'il prétende opposer sa volonté à celle de la Providence, et tenir arrêtée ici cette société qui marche si largement à travers les temps? Je promène mes regards, et en vérité je ne vois personne. Bien des hommes forts sont en lutte, mais contre un passé qu'ils ne veulent plus, et non contre un avenir qu'ils ne connaissent point encore, dans leurs discours et dans leurs livres, je n'ai pas même trouvé une barrière qu'il fût nécessaire de franchir ou d'abattre pour aller plus loin.

Les économistes se sont longuement occupés de la manière dont le travail dans les sociétés produisait les richesses! il était naturel qu'ils s'occupassent de la manière dont cette richesse produite devait ensuite se répartir sur les divers membres de leur atelier social : qu'ils se demandassent s'il était juste que chacun fût rétribué suivant la part qu'il avait fournie à l'ensemble des produits, s'il était convenable que *chacun fût attribué suivant sa capacité naturelle*; ou s'il était effectivement meilleur que quelques-uns, demeurant dans l'oisiveté, consommassent les produits créés par l'industrie des autres, et

fussent attribués suivant la capacité qu'avaient eue leurs ancêtres. Or, de tout ceci, chez les économistes, il n'en est point question : ces philosophes, minutieusement attentifs à suivre dans ses détails la fabrication d'une épingle, n'ont pas su porter leurs regards hors de cet atelier qu'ils avaient sous les yeux, et élever l'étendue de leur conception au-delà de l'espace d'une journée de travail. Ils ont vu que dans l'atelier l'usage était que quelques-uns fussent les propriétaires des instrumens, et qu'ils les confiassent, moyennant rétribution, aux ouvriers chargés de les mettre en œuvre ; et ils sont partis de ce fait de propriété, comme s'il eût été une convention invariable, un DIEU TERME, posé sur sa base depuis la naissance du monde, et destiné à y demeurer éternellement sans atteinte. Révoltés comme malgré eux par cette bizarre division de la société en *oisifs consommateurs* et en *travailleurs producteurs*, ils ont voulu chercher à se l'expliquer et à y trouver quelque fonds de justice ; et ils ont découvert qu'il pouvait être permis aux propriétaires de ne rien faire, parce que leurs capitaux travaillaient pour eux. Certes, leurs capitaux ne manquent pas de travail ; mais sans doute que cela vient de ce que d'autres hommes leur prêtent la main. Pauvres ouvriers, que ne pouvez-vous vous procurer aussi des instrumens qui se chargent de travailler pour vous et de vous épargner tant de sueurs et de peines! mais sans vous ces capitaux, *oisifs* comme leurs maîtres, demeureraient sans rien faire; car c'est vous qui aux maîtres et aux capitaux donnez la vie. Si ces économistes, qui dans leurs théories vous associent avec ces instrumens brutaux , avaient vu revenir du travail ouvriers et capitaux, ils auraient pu, tout myopes qu'ils sont, être frappés de quelque différence ; les capitaux, écus brillans au soleil, soigneusement entretenus et vraiment grossis par leur travail, beaux à voir, rentrant noblement dans la riche habitation de leur coffre-fort; et, d'autre part, les ouvriers usés par la fatigue, affaiblis et maigris par l'âge, incapables de reprendre leurs travaux, et allant misérablement expirer dans quelque hôpital de pitié. Oui, ils auraient senti alors *qu'on ne pèse point à la même balance l'argent et la chair humaine.* Assez de ce sujet.

Sur la propriété, comme sur les autres points, il n'est pas de lumières à attendre de cette politique *stationnaire* qui flotte *incertaine aujourd'hui ;* craignant l'avenir, parce qu'elle ne connaît pas encore; maintenant ce qui est, parce que jusqu'ici on ne lui a proposé que du désordre en échange et que voilà seulement que nous venons, lui proposant cet ordre après lequel elle soupire. Ce n'est point elle qui nous enseignera, elle ne sait vraiment rien en cette matière, et en est encore à régler le cens d'élection. Pour trouver des politiques avec qui débattre le fond de cette grave question, il faudrait venir à ces hommes à qui la première période révolutionnaire avait permis l'entier développement de leurs idées d'égalité absolue, et qui n'avaient point reculé devant leurs dernières conséquences; il faudrait venir à Clotz et à Babœuf, et repousser contre eux l'absurde et inique système du partage des biens et la monstrueuse loi agraire; mais, en vérité, je ne pense pas qu'ils aient ici beaucoup d'adhérens, et je crois que cette assemblée tout entière se lève avec moi contre eux. Quand de nouveaux Gracches, héritiers de ces rêveries empruntées à la populace romaine se présenteront prétendant que les têtes sont égales et que l'on peut sans crainte y passer le niveau, je penserai à leur répondre; mais ils ne sont pas encore si voisins!

Assez de politique : voici la *religion de la majorité* qui s'avance ; spéculant sur cette parole de son maître, qu'*il faut rendre à César ce qui appartient à César;* couvrant de sa béate sanction les armes de César et les dépouilles de sa conquête ; et voulant élever jusqu'à Dieu le dogme suranné de la légitimité des rois. S'imagine-t-elle vraiment avoir la force de maintenir dans l'hérédité de leurs priviléges tous ces descendans des soldats de César, quand le descendant légitime de César, qu'elle avait sacré sur l'autel en versant sur sa tête l'huile miraculeuse, a été abattu du trône et jeté dans la poussière, sans qu'elle songeât seulement à l'oser soutenir de l'appui de sa main débile et impuissante? Dans cette éclatante histoire, qui ne date que d'hier, n'a-t-elle pas été réduite à avouer que la voix du peuple dominait et écrasait celle de son Dieu, quand elle est venue à reconnaître qu'à l'élu des représentans du peuple appartenait cette place où elle avait fait monter celui qu'elle nommait l'élu de son Dieu.

Le fait de la *légitimité de la propriété* se lie si bien à celui de la *légitimité de la couronne*, que dernièrement un des plus puissans organes des opinions catholiques déclarait hautement que les idées Saint-Simoniennes sur la propriété n'étaient que la conséquence logique des opinions libérales sur la royauté. Que ces prêtres se tiennent donc à l'écart; il s'agit de *réglementer le travail*, c'est chose *indigne* de leur *pieuse mysticité ;* c'est chose d'ailleurs par trop étrangère à l'aride étude de leur théologie de séminaire. Ils disent que l'homme, *déchu de sa dignité* première, a été jeté sur la terre, et qu'il y a trouvé, *pour punition*, ce TRAVAIL qui l'y fait vivre au prix de sa sueur. Et moi, je vous dis qu'il y a *plus de dignité* à vivre sur la terre de SON TRAVAIL, que de vivre dans une nonchalante OISIVETÉ parmi les splendides jardins de l'Éden ; et que ce n'est point pour punir l'homme que Dieu lui a donné des mains faites pour le travail, mais afin qu'il eût la gloire d'acquérir et de créer par lui-même les jouissances matérielles dont le globe est pour lui la source inépuisable. Allez donc, la volonté providentielle ne saurait s'opposer à ce que le travail devienne plus commode et plus facile, et à ce que ses produits soient plus équitablement distribués et répartis.

Après vous avoir montré dans le passé ce fait de propriété, marchant de chute en chute, à mesure que les mœurs des hommes s'adoucissent et que leurs sympathies, quittant les sauvages travaux de la guerre, se portent vers les pa-

cifiques travaux de l'industrie; après vous avoir montré dans le présent qu'il n'est rien de solide, ni même de réel, qui puisse nous forcer à courber éternellement la tête sous le joug injuste et fatigant de la constitution actuelle de la propriété; je vous demanderai si c'est chose juste et désirable, pour l'immense majorité des hommes, que de vouloir que dans la société chacun se présente *en vertu de sa valeur propre*, et non *en vertu de celle de son père;* en vertu des *titres* qu'il porte *en lui*, et non en vertu de quelques *titres timbrés;* en vertu de sa CAPACITÉ, et non en vertu de sa NAISSANCE. Je vous demanderai s'il est quelque différence entre ce que je dis ici de la *propriété héréditaire*, et ce que, vous-mêmes, avez cent fois dit de la *noblesse héréditaire.* Nous marchons, et rien ne nous arrête; nous marchons, et c'est pour arriver à un état meilleur! Qu'on m'indique donc un but à atteindre qui soit plus beau que celui que je signale, où la société ne connaîtra plus de priviléges, sous quelque nom qu'ils se dissimulent, assurant à quelques hommes le droit d'exploiter d'autres hommes, et sera tout entière fondée sur *l'attribution suivant la capacité*, *la rétribution suivant les œuvres.*

On ne saurait se le dissimuler, des masses immenses sont en souffrance et se lassent de souffrir. Au sein des classes oisives et éclairées, le souvenir de Spartacus et de la Jacquerie verse l'inquiétude; les signes d'un mouvement nouveau dans les constitutions sociales sont éclatans; et le temps est venu où le salut de la société n'est plus que dans une nouvelle parole religieuse qui doit changer *non les maîtres* PAR *les esclaves, mais les esclaves* PAR *les maîtres*, et semer sur nous tous, *non la guerre*, *mais l'amour.* Les sympathies généreuses sont en marche par tous les sentiers pour *améliorer* dans leurs détails, *le sort des classes pauvres*, nous venons les réunir et leur montrer une large route. Vous ne sauriez croire que les bienfaits de l'éducation soient long-temps encore refusés à ceux que le hasard de leur naissance a fait sortir de la classe prolétaire; et que la société aveugle d'inhumanité consente long-temps encore à se priver ainsi de capacités puissantes, en les étouffant dès leur berceau, en les arrachant au sein flétri de leur mère pour les jeter, tout chétifs, à quelque mécanique fatigante qui les use, et leur fasse acheter la sordide subsistance qu'elle leur donne au prix d'une vie monstrueuse et d'une mort prématurée. Quand la société comprendra combien l'industrie est pour elle noble et puissante chose, elle ne confondra plus les ouvriers avec des instrumens destinés à donner le mouvement aux machines; balançant froidement, dans ses calculs, le pain qu'ils consomment et le charbon qui alimente la vapeur; et *proclamant la supériorité de ses machines inanimées sur ses machines vivantes* bonnes par le perfectionnement de la science à être laissées de côté. Non! la majorité de l'espèce humaine ne saurait être assimilée à ces insectes que l'on nourrit parce que la richesse qu'ils produisent a plus de valeur que ce qu'ils mangent, et que les rigueurs de la saison moissonnent par milliers, sans que les esprits en soient frappés ni les cœurs émus!

Lyon, centre de vie et d'activité, ville de commerce et de production, jetée comme une île entre deux grands fleuves qui t'embrassent, jetée comme un anneau d'attache et d'alliance, comme une station de repos et d'échange entre le nord et le midi, toi qui reposes si bien entre ces collines fleuries et verdoyantes de la Saône qui te dominent avec leurs touffes de verdure et leurs clochers aériens, et ces montagnes neigeuses, célèbres dans le monde, qui te font un horizon digne de ta grandeur et de ta puissance; reine d'industrie, toi que la terre semble avoir pris plaisir à entourer de tout ce qu'elle a de plus noble et de plus poétique, n'auras-tu donc jamais que des habitations infectes et des rues croupissantes pour ceux dont le travail te fait si vaste et si riche? Quoi! toujours la misère pour ceux qui enfantent l'opulence? Quoi! ce sera toujours du sein d'une désolante pauvreté que naîtront ces tissus magnifiques destinés à alimenter le luxe des classes privilégiées de la naissance? et les sources où la société vient puiser son éclat et ses jouissances seront toujours entourées d'affliction et de dégoût, exhalant comme des miasmes pestilentiels, funestes à ceux qui sont réduits à habiter près d'elles? toujours, pour ceux qui vivent entourés des plus splendides couleurs, des haillons, des figures exténuées par la fatigue, livides par la maladie!

Non, pour des peuples qui marchent vers un état universel d'association, fondée sur l'industrie et le travail pacifique, un pareil état de choses est monstrueux; et devant la majesté providentielle rien de monstrueux ne saurait avoir une existence longue et une subsistance assurée. Voyez dans cette religion nouvelle qui plane sur l'humanité tout entière, et qui déjà s'apprête à y descendre amoureusement, voyez pour l'industrie les germes d'un meilleur avenir, et pour ceux qui la cultivent l'espoir d'une plus juste récompense. Comprenez comment le *monde matériel*, SANCTIFIÉ par un dogme nouveau, et se présentant dans son universalité la plus étendue avec ce *même caractère de divine sainteté* que le dogme chrétien attribuait SEULEMENT à l'*hostie consacrée*, donne au TRAVAIL un caractère profondément RELIGIEUX, et rehausse l'homme à ses propres yeux en le rattachant à la Divinité par TOUS les points de son existence physique, et en l'associant à l'accomplissement des plans tracés par la Providence pour l'embellissement du globe. Alors les ateliers industriels, revêtus d'un caractère tout nouveau de noblesse, pourront, aussi bien qu'aujourd'hui vos temples, prétendre à dominer noblement la terre et s'élever dans l'air sans y porter les souillures de leur impure saleté. Alors, au lieu d'ouvriers voués à une misère et à un abrutissement héréditaires, vous verrez des hommes religieusement unis, harmonieusement classés, justement rétribués, occupés à appliquer leur puissance sur le globe, ce fonds commun de richesses, non plus sous peine d'une mort de faim, mais pour en jouir eux-mêmes et demeurer fidèles à la volonté divine qui a commandé à l'humanité de l'embellir sans cesse, afin que sans cesse il fût une habitation digne de sa majesté grandissante.